

20 millions
de paroles
pour le droit
des enfants
à l'éducation



À l'école, au collège,
au centre de loisirs...
partout, les enfants
de France sont invités
à s'exprimer avec des mots,
des vidéos, des dessins...
pour dire que les enfants
ont droit à l'éducation depuis
que leur pays a ratifié
la Convention internationale
des droits de l'enfant.

Et on s'expose !
sur les murs de l'école, dans les lieux
publics, sur Internet ou dans la rue !

LE DROIT À L'ÉCOLE, AUX LOISIRS, AU SPORT ET AU JEU POUR TOUS LES ENFANTS DU MONDE

20 millions de paroles pour les 20 ans de la ratification par
la France de la Convention internationale des droits de l'enfant
est une initiative organisée par :

AGEEM, ANACEJ, CEMEA, CIDEM, CRAP-Cahiers pédagogiques,
DEI-FRANCE, EEDF, FCPE, FG PEP, FOEVEN, FRANCAS, GFEN, ICEM,
JPA, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, OCCE, SE-UNSA, SGEN-CFDT,
SNP-FSU, SNES-FSU, SNUipp-FSU, SOLIDARITÉ LAÏQUE.



La MAE est partenaire de l'opération.

Toutes les infos,
les idées et les outils
sur le site :

20ansdedroits.org